

SUD-OUEST EXPERT

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

ASSOCIATION ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE EN BEARN

**Place de la Résistance
64400 OLORON SAINTE MARIE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023



SUD-OUEST EXPERT

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

**ASSOCIATION ENVIRONNEMENT &
DEVELOPPEMENT DURABLE EN BEARN**

Place de la Résistance
64400 OLORON SAINTE MARIE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

A Madame la Présidente de l'Association ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE EN BEARN,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE EN BEARN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels, à la page 15 de états financiers concernant la provision pour risques et charges.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La réalité des subventions enregistrée et leur juste rattachement à l'exercice.
- Les estimations réalisées dans le cadre de la présentation des comptes annuels s'appuient sur des méthodes correctement documentées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé

conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

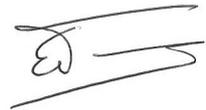
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lons, le 22 mars 2024



SAS SUD OUEST EXPERT
Commissaire aux comptes
Représenté par
Monsieur Eric FAIVRE DUBOZ

BILAN ACTIF

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023		01/01/2022 au 31/12/2022	
		Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 633.00	5 633.00		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	5 515.92	5 087.29	428.63	1 286.23
Autres	6 288.89	5 859.38	429.51	737.51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	167.50		167.50	167.50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	350.00		350.00	
TOTAL (I)	17 955.31	16 579.67	1 375.64	2 191.24
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	32 543.54		32 543.54	40 325.31
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	86 123.22		86 123.22	91 817.51
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	63 245.48		63 245.48	29 696.51
Charges constatées d'avance	570.74		570.74	75.74
TOTAL (II)	182 482.98		182 482.98	161 915.07
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	200 438.29	16 579.67	183 858.62	164 106.31



BILAN PASSIF

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 255.00	4 255.00
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	134 456.57	134 456.57
Autres		
Report à nouveau	-126 578.02	-129 691.10
Excédent ou déficit de l'exercice	7 414.56	3 113.08
<i>Situation nette (sous total)</i>	19 548.11	12 133.55
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	19 548.11	12 133.55
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	50 702.04	30 000.00
TOTAL (II)	50 702.04	30 000.00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	10 000.00	10 000.00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	10 000.00	10 000.00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 020.59	80 351.61
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 047.88	30 030.15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	540.00	208.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 383.00
TOTAL (IV)	103 608.47	111 972.76
Écarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	183 858.62	164 106.31



COMPTE DE RÉSULTAT

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 920.00	10 644.71
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	68 129.31	60 443.94
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	234 579.00	217 056.96
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	500.00	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		3 316.00
Contributions financières	6 700.00	9 900.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 366.60	2 079.29
Utilisations des fonds dédiés	30 000.00	
Autres produits	106.37	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	344 301.28	303 440.90
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	187 705.46	191 608.88
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 259.00	2 524.00
Salaires et traitements	79 474.65	75 868.68
Charges sociales	16 566.75	16 641.55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 165.60	1 824.92
Dotations aux provisions		10 000.00
Reports en fonds dédiés	50 702.04	
Autres charges	224.32	1 500.81
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	337 097.82	299 968.84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 203.46	3 472.06
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	239.20	131.22
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	239.20	131.22
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	28.10	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	28.10	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	211.10	131.22



COMPTE DE RÉSULTAT

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	7 414.56	3 603.28
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		120.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		120.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		554.31
Sur opérations en capital		55.89
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		610.20
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-490.20
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	344 540.48	303 692.12
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	337 125.92	300 579.04
EXCÉDENT OU DÉFICIT	7 414.56	3 113.08

SUD OUEST EXPERT SAS

Société de Commissariat aux Comptes

167 Bis Avenue des Pyrénées

CS 30405

64146 LONS Cedex

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat



PRÉSENTATION	0
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0
CRÉDIT BAIL	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>	
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0
EFFETS DE COMMERCE	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>	
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS	
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD	
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0
LES ENGAGEMENTS	
ANNEXE COVID-19	
DETTES LIÉES À LA COVID-19	
COMMENTAIRE	0

Information		
Produite	Non significative	Non applicable

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

PRÉSENTATION



L'objet social de l'entité :

- L'association a pour objectif :
 - De développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour un développement durable et dans une démarche éco citoyenne. Elle vise à intégrer ou initier les actions de développement local mises en place dans les différents territoires du Béarn.
 - De constituer une union de forces vives autour d'un projet de territoire en regroupant des associations reconnues et déférentes en Béarn.
 - De réunir autour de projets les différents acteurs œuvrant dans ces domaines.
 - De participer aux actions environnementales pluridisciplinaires dans divers territoires de composantes naturelles, sociétales ou administratives du Béarn.
 - D'offrir une structure qui soit référant sur le territoire du Béarn et un partenaire en matière d'éducation à l'environnement et de développement local.
 - De conforter l'obtention du label CPIE par les objectifs de progrès.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association "Environnement et Développement Durable en Béarn" est un réseau d'associations en Béarn, œuvrant pour une éducation à l'environnement vers un développement durable de tous les publics. Elle compte aujourd'hui 5 associations membres, Les adhérents "personnes physiques".

L'association est labellisée CPIE Béarn depuis 2007. Elle a alors rejoint le réseau des 80 associations labellisées en France, agissant en faveur de l'environnement sur 2 axes :

- l'éducation et la sensibilisation de tous à l'environnement pour un développement durable
- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets de développement durable.

Notre territoire d'action est l'ensemble du Béarn depuis le département des Landes au nord, jusqu'à la frontière espagnole au sud. Depuis les Hautes Pyrénées à l'est jusqu'au Pays Basque à l'ouest.

Au quotidien, le CPIE Béarn développe et accompagne les associations du territoire béarnais dans la mise en place :

- d'animations scolaires : une offre regroupée d'éducation à l'environnement et au développement durable
- d'animations hors-temps scolaire : un réseau de clubs nature en Béarn
- d'animations pour tous les publics, sans exception, par des approches diversifiées
- d'accompagnement des collectivités et des professionnels vers le développement durable
- de création d'outils et de supports pédagogiques

De plus, le CPIE Béarn est identifié comme pôle ressources en matière d'éducation à l'environnement à l'échelle du Béarn. Il assure également un relais d'informations sur les initiatives locales.

Les moyens mis en oeuvre :

Pour exercer ses activités, l'association dispose de locaux à Oloron, de matériel, de personnel salarié propre.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 183 858.62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 7 414.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/02/2024.

Les effectifs au 31.12.2023 sont de 3 personnes.

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'est comptabilisée.

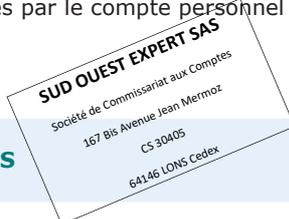
L'indication du montant des salaires des 3 plus hauts cadres revenant à l'indication d'une rémunération individuelle, elle n'est pas mentionnée.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les heures de DIF ont été remplacées par le compte personnel de formation (CPF) depuis le 1er janvier 2015.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|---------------|
| - Logiciels | 5 ans |
| - Matériel d'activités | de 3 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 3 ans |
| - Matériel de bureau | de 3 à 5 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BERN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'association bénéficie de contributions volontaires en nature constitué du temps de travail des bénévoles consacré à la gestion de l'association, nous n'avons pas été en mesure de l'évaluer.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 633		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		5 516		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	3 160 3 129		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		11 805		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		168		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				350
TOTAL		168		350	
TOTAL GENERAL			17 605		350

SUD OUEST EXPERT SAS
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		5 633	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			5 516	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		3 160 3 129	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				11 805
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			168	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				350
TOTAL				518	
TOTAL GENERAL				17 955	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		5 633			5 633
TOTAL		5 633			5 633
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 230	858		5 087
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers		3 160 2 391	308		3 160 2 699
TOTAL		9 781	1 166		10 947
TOTAL GENERAL		15 414	1 166		16 580



CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES



Une provision pour risques et charges a été constituée en 2022 en lien avec deux litiges prudhommaux en cours.

Le montant total de la provision constituée dans les comptes s'élève à 10 000€ en date du 31.12.2023, montant jugé raisonnable.

Le montant total des demandes s'élèvent à 44 536.82€.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	10 000			10 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	10 000			10 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	10 000			10 000
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

SUD OUEST EXPERT SAS
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64000 LONS CEZES

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

SUD OUEST EXPERT SAS
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

ÉTAT DES CRÉANCES

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	350		350
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	32 544	32 544	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.	413	413	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	85 556	85 556	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	155	155		
Charges constatées d'avance	571	571		
TOTAUX		119 588	119 238	350
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

SUD OUEST EXPERT SAS
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
63160 SAINT-GENÈS Cedex

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

571

Financières

Exceptionnelles

TOTAL

571

PRODUITS À RECEVOIR

Les autres créances sont notamment constitués de 85 556.20 de subventions à recevoir, dont principalement un montant de 39 446 € qui correspond au solde de la subventions de la REGION NOUVELLE AQUITAINE à recevoir.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

9 183

Autres créances

85 556

Disponibilités

TOTAL

94 739

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

SUD OUEST EXPERT SAS
 Commissariat aux Comptes
 Société de l'avenue Jean Mermoz
 17111 Avenue Jean Mermoz
 CS 30046
 64146 LONS Cedex

Solde à l'ouverture de l'exercice

Variation des fonds propres

Affectation

Augmentations

Diminutions

Solde à la fin de l'exercice

Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	4 255.00				4 255.00
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	134 456.57				134 456.57
Report à nouveau	-129 691.10		3 113.08		-126 578.02
Excédent ou déficit de l'exercice	3 113.08		7 414.56	3 113.08	7 414.56
TOTAUX	12 133.55		10 527.64	3 113.08	19 548.11

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

SUD OUEST EXPERT SAS
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
PCA EPJ 50% DPT	10 000.00		10 000.00				
FDS Dédiés 2022 50% AEAG	3 250.00		3 250.00				
EPJ REGION 22-23 50% base 25.8k€	12 900.00		12 900.00				
FONDS Dédiés SHEM a payer 3850€	3 850.00		3 850.00				
EPJ REGION 2024 70% 24872		17 410.00				17 410.00	
AG EAU 2024 EPJ 70%		3 250.00				3 250.00	
DEP 64 EPJ 2023/2024 70% de 20keuros		14 000.00				14 000.00	
ARS RADON AU REEL DECAL 2024		10 000.00				10 000.00	
ARS 2023 TIQUES FD DED REEL		1 071.00				1 071.00	
DEP 64 ACT° S/L'EAU AU REEL AV		1 820.64				1 820.64	
TOTAL	30 000.00	47 551.64	30 000.00			47 551.64	

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

SUD OUEST EPJ SAS
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Miermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Utilisations				À la clôture de l'exercice	
		Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SHEM EPJ 2024 70%		3 150.00				3 150.00	
TOTAL		3 150.00				3 150.00	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		30 000.00
Sur subventions de fonctionnement	47 552.04	
Sur dons manuels	3 150.00	
Sur legs et donations		
TOTAL	50 702.04	30 000.00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

SUD OUEST EXPERT SAS
Société de Commissariat aux Comptes

167 Bis Avenue Jean Mermoz
65 30405
64146 LONGET

ÉTAT DES DETTES

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	72 021	72 021		
Personnel & comptes rattachés	8 640	8 640		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 149	21 149		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 259	1 259		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	540	540		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	103 608	103 608		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

SUD OUEST EXPERT SAS

Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405

33146 LONS Cedex

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 570
Dettes fiscales et sociales	9 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	540

TOTAL DES CHARGES À PAYER

39 009

COMMENTAIRE

CPIEBA - ASSOCIATION CPIE BEARN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES



Les honoraires versés du commissaire aux comptes en 2023 sont de 2 520€ TTC.